



Rencontre Géorisque 10 & 11 janvier 2007

*Quelles archives aujourd'hui
pour mieux gérer les risques demain ?*

Recueil des résumés des intervenants

Organisée par :

Le laboratoire GESTER, les étudiants du master Professionnel « Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels » et l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles.

Tél GESTER : 04 67 14 55 48
ou 06 77 00 19 32

Contact : georisque@univ-montp3.fr

Mise en perspective historique de la crue du Vidourle des 8 et 9 septembre 2002 à Sommières (Gard)

BOISSIER Laurent et JEANJEAN Aimé,
Association Sommières et son Histoire

Le dimanche 8 et le lundi 9 septembre 2002, un évènement pluviométrique intense a touché la totalité du Gard, l'est de l'Hérault et l'ouest du Vaucluse, déclenchant des crues record sur l'ensemble des cours d'eau du Gard. Le montant total des dommages s'est élevé à 1,2 milliards de dollars.

Sur le bassin versant du Vidourle, fleuve côtier d'environ 100 kilomètres se jetant dans la Méditerranée, la ville de Sommières a été particulièrement touchée par cette inondation avec 40 % du territoire urbanisé communal submergé. Sommières est une ville de près de 4000 habitants du moyen Vidourle habituée depuis longtemps aux caprices du fleuve qui fait régulièrement des incursions dans le centre ancien (tous les deux ans en moyenne) et inonde deux ou trois fois par siècle quasiment l'ensemble de la petite cité médiévale. En effet, d'importantes inondations (les *vidourlades*) se sont déjà produites en 1858, 1891, 1907, 1933 et 1958, crue de référence encore dans les mémoires avant 2002.

Or, depuis 1958, l'urbanisation de la ville, qui a gagné près de 1000 habitants entre 1954 (2882 hab.) et 1999 (3732 hab.) s'est faite principalement en zone inondable, et ce d'autant plus facilement que la construction de trois barrages écrêteurs de crue entre 1968 et 1982 a induit un sentiment de sécurité trompeur.

Pour tenter de comprendre l'inondabilité de la ville de Sommières, nous reviendrons en premier lieu sur sa particularité qu'elle doit au fait d'être construite dans le lit même du cours d'eau, autour et sur un pont romain deux fois millénaire. Le manque de place et les contraintes techniques liées aux industries locales (tanneries) ont entraîné l'obstruction de dix des dix sept arches originelles du pont depuis le Moyen Age.

Afin de mieux caractériser la crue de 2002, l'essentiel du travail historique a consisté à la comparer avec ses précédentes notamment celle de 1958 d'autant plus que cette dernière était encore la référence mnémotechnique de beaucoup de sommiérois. Nous reviendrons donc rapidement sur les dernières grandes crues (1907, 1933, 1958) avant d'expliquer la méthodologie mise en œuvre pour la comparaison en montrant à quels types de sources nous avons fait appel (cartes postales anciennes, photographies, relevés et marques historiques des PHE sur les bâtiments, les documents écrits et oubliés dans les tiroirs qui ont montré les erreurs faites dans le passé...) et les problèmes méthodologiques rencontrés (homogénéisation des données : problèmes de la référence pour la hauteur d'eau, parfois la difficulté d'accès aux archives...).

Les inondations à répétition des dernières années ont montré la nécessité pour l'ensemble des acteurs (mairie, association, syndicat de gestion...) de perpétuer la mémoire des crues (pose de repères de crue, publication d'ouvrages, réunions publiques, sensibilisation des scolaires par divers outils pédagogiques : sortie de terrain, maquette, livret, jeu de rôles, DVD...).



Le Vidourle, le syndicat, la commune et l'historien, ou comment relire ensemble l'histoire séculaire de l'aménagement d'un cours d'eau

CŒUR Denis et LEDOUX Bruno,
Actys Diffusion et SMI Vidourle

Est-ce que la mobilisation de l'archive peut être utile dans les débats et processus de prise de décision actuels en matière de prévention des aléas naturels destructeurs ? Des démarches fructueuses ont été engagées depuis quelques années dans plusieurs champs de recherche, que ce soit du côté des sciences de la nature (cf. connaissance des débits de référence de crue) ou des

sciences humaines et sociales (cf. histoire des perceptions du risque). Mais il s'agissait en général de questions posées par des chercheurs pour des chercheurs.

Ce que le Syndicat du Vidourle a engagé de sa propre initiative en matière d'étude historique est pour le moins original : faire appel à l'archive par le truchement d'un travail d'historien non pour une simple évocation du passé, mais dans le but, très « opérationnel », de repositionner les débats actuels au cœur des réalités historiques héritées des engagements passés.

Le bassin versant du Vidourle a subi en septembre 2002 la crue la plus importante de son histoire récente. L'absence de crue sérieuse depuis 40 ans avait sérieusement estompé la mémoire de ce type de phénomène, particulièrement sur la basse vallée, deltaïque et endiguée, où se concentre 80% de la population exposée du bassin versant.

Le Syndicat du Vidourle a fait réaliser une importante étude hydraulique qui a permis de définir un parti d'aménagement pour limiter le risque inondation sur cette basse vallée. Certaines solutions proposées (déversoir rive droite), d'autres non retenues (recalibrage, nouveaux exutoires vers la mer) suscitent de vives réactions d'une partie de la population, et même le rejet du projet pour une commune héraultaise. L'argumentaire des opposants puise dans des références historiques qui, plutôt floues, semblent pourtant fonder des convictions profondes quant aux principes qui devraient asseoir une politique de protection contre les crues.

Il a donc semblé au Syndicat que la poursuite de la concertation avec les populations locales nécessitait de clarifier l'histoire de l'aménagement de cette basse vallée (tant des ouvrages de protection contre les crues que des aménagements structurants du delta) et d'identifier ce qui fondait une culture locale vis-à-vis du fleuve et de son comportement en crue. La démarche se veut opérationnelle : ses résultats doivent participer à une redécouverte et à une ré-appropriation par les acteurs locaux des raisons qui ont fondé, au fil des ans, les choix d'aménagement des générations antérieures.

La conduite de ce travail, dont les élus ne perçoivent pas tous l'opportunité, a été confiée à un historien. Il s'agit d'un travail exploratoire, conduit en deux temps :

- une première phase vise le recensement des sources existantes et l'exploitation des principales études et publications afin de dresser un premier panorama, pour identifier les lignes de force de l'aménagement de ce territoire. Un tableau historique général a été dressé, examinant les principaux débats et aménagements du secteur d'étude ;
- la seconde phase concentre l'effort d'exploitation des sources sur quelques questions, celles qui semblent d'une part les plus stratégiques du point de vue du Syndicat, pour nourrir les débats locaux, d'autre part les plus déterminantes du point de vue de l'historien pour mieux comprendre la complexité de ce territoire.

L'étude donne ainsi lieu à un échange fructueux entre le commanditaire (le Syndicat) et son prestataire (l'historien), le second devant à la fois répondre au mieux aux questionnements du premier mais aussi inciter celui-ci à porter un regard différent sur ces propres interrogations et perceptions.

La présentation proposée ici en binôme entend éclairer l'ensemble de la démarche vue côté du commanditaire, vue également côté de l'historien prestataire, avec toutes les questions pratiques et de fonds qui se sont posées à l'un et à l'autre au cours de l'étude.



Des archives au service de la gestion opérationnelle

Représentants DRE et DIREN Languedoc-Roussillon,

Voir tiré à part



Atlas Languedoc-Roussillon des risques naturels et bases de données

**Etudiants Master Pro « Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels »,
EA 3766 GESTER, Université Paul Valéry**

Cette intervention des étudiants du master Gestion des Catastrophes et des Risques Naturels présente le fruit d'un travail collectif : la réalisation d'un Atlas des risques naturels en Languedoc-Roussillon. Cette région a été choisie tout naturellement comme terrain d'étude car elle est soumise aux risques naturels tant géologiques qu'hydrométéorologiques et est largement étudiée par le laboratoire GESTER auquel est rattaché le master.

En effet, le but est de créer un atlas à partir de sources diverses, comme celles fournies par la recherche. Il existe des bases de données générées par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable telles que CORINTE ou GASPAR, dont nous nous sommes servi comme base de départ, mais nous ne voulions pas nous arrêter à ces données, c'est pour cela que chaque thématique abordée a fait l'objet d'une recherche méticuleuse. Cet Atlas s'appuie en partie sur des données concernant les événements passés, d'où l'importance des archives historiques.

La constitution de cet atlas, réunissant de nombreuses informations pour une lecture du risque plus accessible par l'ensemble du public concerné, a pour objectif de fournir une base de travail pour toute personne s'intéressant à la thématique des risques naturels dans la Région. Le projet est d'autant plus ambitieux qu'un des objectifs est qu'il soit permanent, c'est-à-dire étoffé et mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des recherches et des événements. Nous allons donc présenter la méthodologie employée en s'intéressant à l'aspect recherche et collecte d'information.



De l'utilité des légendes et toponymes dans la reconstruction de catastrophes anciennes et l'anticipation de désastres futurs : le cas du Mt Pinatubo aux Philippines

GAILLARD Jean-Christophe,
UMR 5194 Pacte CNRS, Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier

Les légendes et les toponymes constituent des témoignages utiles à la reconstruction de catastrophes anciennes et à l'anticipation de désastres futurs. Ils ont ainsi permis de corroborer et d'affiner une reconstruction géo-archéologique de l'éruption du Mt Pinatubo entre 800 et 500 ans BP. Les relevés géologiques et les fouilles archéologiques ont en effet mis à jour une période éruptive à trois temps.

1/ Dans un premier temps, le volcan a connu une éruption plinienne majeure matérialisée par de violents séismes, des chutes de cendres, des coulées pyroclastiques, des lahars et la formation d'une caldeira sommitale. L'ensemble de ces phénomènes sont décrits dans une légende des communautés autochtones aetas qui occupent les flancs du volcan depuis plusieurs siècles.

2/ Dans un second temps, comme l'illustre le terme « Pinatubo », un dôme de lave s'est très probablement formé au sein du cratère.

3/ Dans un troisième et dernier temps, il est probable qu'une partie de ce dôme se soit effondrée sur le versant sud-ouest du volcan, ensevelissant ainsi des villages dont le nom est révélateur.

Lorsque confrontés aux premières chroniques des colons espagnols arrivés dans la région du Mt Pinatubo quelques décennies plus tard, les toponymes nous renseignent également sur l'impact environnemental et humain de la catastrophe. Sur le versant est, la localisation des sites archéologiques et des noms de villes et villages actuels suggèrent en effet une redistribution générale de la population vers de nouvelles terres côtières remblayées par des dépôts de lahars. Les différentes légendes associées au Mt. Pinatubo nous suggèrent enfin les groupes ethniques affectés par la catastrophe.

Les phénomènes géologiques et les comportements humains mis à jour au travers de cette étude des événements de 800-500 ans BP se sont pour beaucoup reproduits lors de l'éruption de 1991. Il semble donc aujourd'hui important de considérer ce type de témoignages pour anticiper de futures catastrophes.



Situation de blocage d'une procédure de PPRI : la clef de l'histoire ? Cas du Bassin de l'III (Alsace, France)

GUERROUAH Ouarda,

Doctorante en histoire, CRESAT – Université Haute-Alsace

En 1997, le bassin de l'III (Alsace, France) a fait l'objet d'une prescription de PPRI. Dix ans plus tard, il devrait, enfin, être approuvé au terme d'une rude bataille entre l'Administration (DDA, préfecture) et les collectivités locales.

Parmi les motifs de discorde, figurent l'interprétation de l'événement de référence, mais aussi l'analyse de la gestion passée de la rivière, plaçant, l'histoire, comme un élément d'étude et d'explication du passé, au cœur de la gestion présente et à venir du risque. Ce contexte offre à l'historien un champ d'investigation particulièrement large, depuis l'étude diachronique de l'aléa, de ses causes (naturelles et anthropiques) et de ses conséquences, où l'on se situe dans le temps long, jusqu'aux relations entre les acteurs, davantage dans l'histoire immédiate.

Se pose ainsi tout d'abord, la question de la validité des modèles construits sur les crues d'avril – mai 1983 et février 1990. Cette proximité dans le temps d'événements de récurrence centennale recèle un double écueil : ignorer les inondations antérieures et négliger la mise en perspective des crues de 1983 et 1990, car trop « récentes ». Au-delà d'un complément de connaissances à apporter sur l'aléa, sa contextualisation est indispensable à une bonne gestion du risque compte-tenu des fortes densités et de la pression foncière croissante qui caractérisent les abords de la rivière. Les lotissements, les constructions de digues, etc. contribuent – ils à aggraver ou diminuer l'aléa et la vulnérabilité ?

Enjeu majeur dans ce bassin, le cas de l'agglomération de Mulhouse (250.000 habitants) permet d'aborder cette problématique de la place de la connaissance historique dans l'élaboration d'un PPRI. Celui-ci affirme que la ville est à l'abri, quand est-il vraiment alors que la dernière inondation destructrice s'est produite il y a 150 ans ? Plus généralement, au delà d'une simple évolution de l'urbanisme le long de l'III, se pose également dans tout le bassin-versant, le problème de l'arrivée de populations nouvelles peu informées, et donc de la perception du risque, voire de l'évolution sémantique du terme « catastrophe », nécessitant une approche pluridisciplinaire basée sur les archives.

Si l'histoire est ainsi mise à contribution pour le PPRI, il lui faut des sources. Or, comment assurer la continuité des informations qui en découlent dans un contexte de diversification des acteurs et des sources (notamment les « arrêtés de catastrophe naturelle »), de non linéarité (informations qualitatives et quantitatives), compliqué par l'histoire d'une région dans laquelle la langue des archives a changé 5 fois en 150 ans. Si l'enjeu de ce type de recherche concerne la prévention et la gestion de crise, le dialogue et l'information des acteurs, il porte également sur les moyens à mettre en valeur pour rassembler, décrypter et rendre accessibles les données par le biais des nouvelles technologies.



L'indispensable réanalyse des bases de données sur les cyclones tropicaux

HOARAU Karl,

Laboratoire M.R.T.E., Université de Cergy-Pontoise

Le réexamen global des données d'archives sur l'intensité des cyclones tropicaux est devenu un sujet d'actualité depuis l'été 2005. En effet, une première étude de Kerry Emanuel en août 2005, publiée dans la revue « Nature », prétend avoir montré que le potentiel de destruction des cyclones aurait augmenté significativement (60%) dans l'Atlantique Nord et l'ouest du Pacifique Nord depuis le début des années 1950 du fait de leur plus forte intensité et de leur plus longue durée de vie. Un mois plus tard, Webster et al. (2005) publiaient un papier dans la revue « Science » allant dans le même sens. Pour eux, le nombre de cyclones tropicaux de catégorie 4 et 5 de la classification américaine de Saffir-Simpson aurait crû de près de 80% au cours des 30 dernières années entre 1975 et 2004. Il s'agit des cyclones qui génèrent des vents moyens sur une minute d'au moins 210 km/h accompagnés de rafales d'au moins 250 km/h.

Ces deux études américaines relient directement cette multiplication du nombre de cyclones intenses au réchauffement climatique en cours et notamment à l'élévation de la température des océans de 0.3°C lors des 30 dernières années.

Evidemment, ces conclusions ont été largement reprises par les médias mondiaux, y compris français avec le Monde et très récemment encore avec Thalassa Magazine de novembre 2006.

Il est vrai que l'exceptionnelle saison 2005 des ouragans aux Etats-Unis, avec notamment Katrina en août et Rita en septembre, « tombait à pic ».

Curieusement, ces mêmes médias n'ont pas rapporté les résultats de deux autres études plus récentes parues, l'une de Slotzbach (2006) et l'autre de Landsea et al. (2006), incluant votre serviteur, qui nuancent les conclusions d'Emanuel (2005) et de Webster et al. (2005).

Ces dernières études posent deux interrogations : les bases de données actuelles utilisées sur les cyclones tropicaux sont-elles fiables ? Une faible augmentation de la température de l'océan de 0.3°C peut-elle provoquer une augmentation très importante du nombre de cyclones violents ?

Une analyse critique des bases de données actuelles sur les cyclones tropicaux sera faite à partir d'exemples significatifs. Il sera aussi montré la manière dont il est possible de ré-analyser l'intensité des cyclones tropicaux passés. Enfin, des premiers résultats seront comparés à ceux affichés par Webster et al. (2005).



Histoire des tremblements de terre

JACQUET Guy,

Ingénieur CETE Méditerranée

Cette communication s'appuie sur les travaux d'écriture en cours d'un ouvrage retraçant l'histoire des tremblements de terre. A partir du projet de cet ouvrage, il s'agit de montrer les possibilités de trouver des informations et les difficultés qui en découlent.

La recherche est actuellement menée sur les documents existants depuis les années 1840 (environ) jusqu'aux années 1970 (environ). Ces documents sont des journaux, revues, livres, et photos de l'époque (Le Monde Illustré, L'Illustration, pour la presse française, et les journaux étrangers des pays "sismiques" ayant été victime de tremblements de terre (USA, Italie, Japon, Jamaïque, Espagne, Bulgarie, Portugal, Algérie, Maroc, France....). Dans un deuxième temps, la Bibliothèque Nationale de France (BNF) ainsi que dans les différentes archives départementales et les associations du type "vieux amis de Lambesc" par exemple, seront prospectées. Cette deuxième démarche est rendue nécessaire, car les traces existantes des événements sismiques, avant l'apparition de la presse écrite ne sont consultables que dans les lieux décrits ci-dessus. L'objectif de cet ouvrage est d'apporter la trace de ces événements, d'en décrire les caractéristiques physiques, les effets sur les personnes,

l'environnement, l'impact social, l'intervention des secours, la durée des réparations et reconstructions, les coûts, les "effets politiques" : prévention, protection, information... Seront également, abordés d'une manière simple les types de dommages apportés aux constructions, à partir des photos, cartes postales, gravures... Par ailleurs par confrontation des différentes données recueillies il sera peut-être possible d'aborder la subjectivité (?) des reportages de l'époque. A partir des constatations il sera intéressant de voir comment, aujourd'hui, dans chacun de ces pays la connaissance a évolué, quels enseignements chacun d'eux en a tiré : d'une manière plus générale sommes nous plus prévenus et protégés aujourd'hui qu'hier ?



Constitution et traitement des longues séries climatologiques à Météo-France

JOURDAIN Sylvie,
Météo-France, Direction de la Climatologie

Voir tiré à part



Le SIG Rinamed : quelles données pour quelles applications ?

LEONE Frédéric,
EA 3766 GESTER, Université Paul Valéry

Voir tiré à part



De l'importance du recensement des phénomènes naturels majeurs : l'exemple des Antilles françaises

MARC Jean-Valéry et SAFFACHE Pascal,
Université des Antilles et de la Guyane

Les Antilles françaises ont la particularité d'être soumises aux risques naturels majeurs suivants : cyclonique, sismique et volcanique. Si l'on connaît assez bien les phénomènes qui ont affecté les Antilles françaises de la seconde moitié du XIX^e siècle au début du XXI^e siècle, en revanche, il n'en est pas de même pour la période allant du XVII^e siècle à la première moitié du XIX^e siècle, où les données sont bien souvent inconnues du grand public et des instances publiques en charge de l'aménagement.

La connaissance du passé et le devoir de mémoire d'une part, puis le souci de fournir le plus grand nombre de données aux aménageurs et à ceux qui réalisent des modèles de récurrence d'autre part, ont guidé et motivé la réalisation, entre 2002 et 2005, de recueils rassemblant la description des manifestations cycloniques et sismiques dans les Antilles françaises au cours des quatre derniers siècles.

Notre propos consiste ici à exposer d'abord la démarche ayant permis la réalisation de ces recueils, puis la synthèse des sources bibliographiques avant de mettre en lumière l'intérêt direct pour les aménageurs. Enfin un état des recherches à réaliser pour l'avenir sera établi.



Une base de données historiques pour gérer les risques de demain, l'exemple de Vars (Hautes-Alpes, France)

MARTIN Brice,
CRESAT – Université Haute-Alsace

La commune de Vars est confrontée à une extrême variété d'aléas naturels destructeurs (glissements de terrain, écroulements, laves torrentielles, crues éclairs, séismes, avalanches, etc.) qui, après avoir posé des problèmes aux activités traditionnelles agricoles, perturbent aujourd'hui le développement d'une des plus grandes stations touristiques des Alpes du Sud.

Fort logiquement, Vars a été jugée prioritaire dans le département des Hautes-Alpes pour la réalisation d'un PPR (Plan de Prévention des Risques) avec « l'avantage », pour les différents acteurs (habitants, élus locaux, services de l'Etat), de pouvoir s'appuyer sur un double travail d'expertise sur les aléas. En effet, en parallèle avec les investigations « officielles » du service instructeur (RTM), a été réalisé, à la demande de la commune, un travail de recherche universitaire à partir des archives. Son objectif, original, était non seulement de connaître les aléas, mais aussi de les contextualiser et de les mettre en perspective pour en expliquer l'occurrence et l'évolution au travers des facteurs naturels et anthropiques dont le rôle a pu clairement être établi grâce à la reconstitution de deux siècles de modifications de l'occupation des sols. L'apparente sous-évaluation des crues « centennales » de mai 1856 et juin 1957 par rapport au zonage réglementaire, illustre parfaitement l'importance du contexte historique.

Le premier avantage de ce travail a été de faciliter le déroulement de la procédure d'instruction du PPR, en fournissant aux différents acteurs :

- des compléments d'information indispensables à l'optimisation de la prise en compte des aléas ;
- une base de travail et de discussion commune ;
- les moyens d'une meilleure acceptation des risques au niveau local ;
- la réappropriation historique des événements évitant la déterritorialisation de la procédure.

Au-delà, il s'agissait également de permettre à la municipalité d'utiliser les informations collectées pour évaluer l'impact des réalisations futures et gérer les risques de demain, grâce à la mise à disposition d'une base de données combinant les informations spatio-temporelles sur les aléas et l'occupation du sol. Si son exploitation a permis d'informer de la population (en particulier les nouveaux arrivants) et d'orienter judicieusement la politique de développement local depuis plusieurs années, l'outil n'a guère évolué et ses limites sont rapidement apparues. Elles portent principalement sur les moyens disponibles dans une petite commune pour assurer la pérennité des connaissances et la continuité de l'information. Des événements nouveaux se sont produits (laves torrentielles, mouvements de terrain), ils complètent voire remettent en cause le contenu de la base de données. Encore faut-il qu'ils soient observés, décrits, intégrés et, donc, que la commune dispose d'un personnel formé et disponible. Paradoxalement c'est la fabrication de ses propres archives qui présente des difficultés pour la municipalité. Au-delà de la question du choix des priorités communales en accord avec des objectifs de développement durable, c'est aussi sur les limites de la recherche appliquée que doit être portée la réflexion.



Mémoires et cultures locales du risque : quelques enseignements tirés des journées d'échange du groupe Histoire - Mémoire de l'AFPCN

MESCHINET DE RICHEMOND Nancy,
AFPCN et EA 3766 GESTER, Université Paul Valéry

Il s'agit tout d'abord de rappeler les objectifs du groupe Histoire-Mémoire dans le cadre de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles. A travers plusieurs journées, à Vallon Pont d'Arc le 3 décembre 2003 et à Tarascon sur Ariège le 24 juin 2004 notamment, le groupe Histoire et Mémoire de l'AFPCN cherche à développer de nouveaux modes de partage

d'information. L'objectif final est d'utiliser l'histoire pour conserver la mémoire et tenter de traduire la culture vernaculaire du risque en actes dans la gestion des risques. Il s'agit avant tout d'éviter de reproduire des actions déjà menées et d'essayer de contribuer à faciliter les échanges d'information et la communication sur l'histoire et la mémoire du risque en se rendant sur les lieux mêmes où des acteurs locaux agissent, parfois depuis bien longtemps.

Ces journées se sont révélées particulièrement riches car elles ont permis la rencontre entre habitants, associations locales, chercheurs et scientifiques (archivistes, historiens, géographes, ingénieurs, hydrologues...), élus locaux et régionaux, gestionnaires locaux (pompiers, syndicats de rivières, services déconcentrés de l'Etat...).

Deux grandes façons d'utiliser l'Histoire et la mémoire pour mieux connaître et mieux prévenir les catastrophes, notamment les inondations, se font jour. Tout d'abord, l'information historique permet de mieux connaître les phénomènes physiques sur un plan technique et scientifique. Un deuxième volet concerne ce qu'on appelle la « culture du risque » ou encore la « conscience du risque ». Chacun détient une partie de ce savoir, à travers son expérience, la mémoire acquise à travers sa famille, ses relations, sa formation professionnelle, et d'une manière générale par le partage d'expériences avec d'autres. Ce champ est aujourd'hui celui qui semble le plus porteur pour engager un partenariat entre d'un côté les gestionnaires et techniciens, et, de l'autre, les populations qui sont les premières à être soumises aux phénomènes destructeurs. Ce partenariat trouve son sens dans la valorisation de l'expérience des populations locales. Il intègre souvent un certain nombre de dispositions concrètes et pratiques en matière de prévention.

Le bilan de ces journées permet ainsi de mieux cerner ce que l'on peut entendre par mémoire(s) et/ou culture(s) locale(s) du risque, en précisant notamment un certain nombre de points communs et de différences issus de l'analyse des apports des différents intervenants. Mieux définir ces cultures locales du risque s'articule également avec la question de la transmission et de la diffusion de ces savoirs vernaculaires.

Enfin, quelques enseignements peuvent être tirés de ces échanges, notamment en cherchant la cohérence sociale et humaine de comportements qui ont longtemps été perçus comme inefficaces, face aux mesures de prévention préconisés par les gestionnaires institutionnels, dont au premier rang desquels se trouve l'Etat.



Les ressources documentaires des Archives françaises en matière de risques

MIGUET Vivienne,

Conservateur général du patrimoine, Archives départementales de l'Hérault

Voir tiré à part



Pour une approche critique du rôle des archives dans l'acquisition des connaissances sur les risques technologiques

OGE Frédéric,

Chargé de recherches CNRS

Voir tiré à part



Raisonnement à Partir de Cas et système complexe émergent : le cas de la prévention des coulées boueuses

OHRESSER Céline,

Laboratoire LEGCO, Équipe de recherche : eau, sol, aménagement, INSA Strasbourg

Aborder les questions d'aménagements en considérant les risques potentiels est désormais chose commune dans la gestion de projet. Lorsque le risque est émergent et qu'il est mal connu, il peut comme dans le cas des coulées boueuses être négligé lors des opérations d'aménagement. Cet article présente une démarche de gestion de l'information dans l'objectif de construire de la mémoire par le biais du Raisonnement à Partir de Cas. L'attention du travail porte sur la restitution au sein de la base de cas d'une information qui décrit un système complexe.

Le *Raisonnement à Partir de Cas* (RàPC) est une approche de résolution de problèmes qui utilise des expériences passées pour résoudre de nouveaux problèmes en se basant sur leurs similarités. Le RàPC, repose sur la formalisation du problème passé afin de l'enregistrer dans une base de cas et ce dans l'objectif de pouvoir le réutiliser.

Le Raisonnement à Partir de Cas s'impose comme une alternative et constitue une démarche admise et validée dans de nombreux domaines : médical, informatique, résolution de problème technique qui n'a jusqu'ici pas été exploitée dans la gestion et la prévention du risque. Face à l'émergence d'un nouveau risque, force est de constater l'absence de savoir expert. Par conséquent, nous proposons de recourir au Raisonnement à Partir de Cas afin de combler l'absence de personne experte.

Le travail présenté s'inscrit dans la volonté de prévenir la possibilité d'apparition du risque « coulée boueuse » en milieu périurbain. La formation du risque des coulées boueuses résulte d'un processus complexe, qui s'impose comme un véritable système interdépendant de l'affrontement entre trois systèmes qui composent le territoire de l'étude. Des tensions entre ces trois systèmes naît le système complexe « coulée boueuse ». Mécaniquement, la coulée boueuse se caractérise par le déplacement généralement brutal, d'une couche superficielle de terre, à la suite d'orage violent. Les éléments nécessaires à la coulée boueuse sont d'abord issus de ce que nous nommons le système naturel, le risque de coulée boueuse se forme à cause de la rencontre entre le système naturel et le système périurbain ; enfin le système agricole qui utilise comme support le système naturel amplifie les coefficients de ruissellements et pose une pression directe sur la formation de la coulée boueuse. Par conséquent, la coulée boueuse est un système complexe qui intègre une grande variété de phénomènes physiques et humains dont les interactions construisent un système décomposable, dynamique, lisible à différentes échelles spatio-temporelles ou échelles spatiales temporelles, structuré et organisé.

L'objectif global retenu pour ce travail est de proposer une démarche permettant la détermination des conditions d'apparition de la coulée boueuse au sein de son environnement systémique. Le premier objectif est de concevoir un système permettant de déterminer les possibilités d'apparition de la coulée boueuse dans son environnement systémique, selon l'étude des cas passés afin de pouvoir formaliser les possibilités d'apparition d'un nouvel événement tout en considérant le contexte de l'information floue jusqu'au bout de la démarche. Le second objectif est de constituer l'architecture de la base de cas. Cette base de cas passée, décrira chaque événement selon les mêmes indicateurs. Le troisième objectif du travail consiste à formaliser les conditions d'apparition des coulées boueuses, le but étant de situer l'objet « coulée boueuse » dans son environnement systémique.

Le RàPC trouve ses origines auprès des théories de traitement de l'information développées dans les travaux de Marvin MINSKY, puis dans les travaux de Roger SHANK dans lesquelles les événements (catastrophes naturelles) sont décrits selon un *script* qui sert à stocker, organiser et structurer l'information. Le RàPC est utilisé comme un outil de recueil de l'expérience, basé sur l'idée que l'expérience est une information qu'il faut d'abord mémoriser avant de pouvoir la restituer et par conséquent engendrer un processus de prise de décision.



Les risques de l'évolution rapide du trait de côte au Gabon : l'exemple de Port-Gentil

ONDO ASSOUMOU Emmanuel,
UMR 6012 Espace, Maison de la géographie, Montpellier

Dans le cadre de cette rencontre annuelle basée sur les données d'archives en vue d'améliorer la gestion des risques, nous présentons l'exemple de « l'évolution morphologique du trait de côte à Port-Gentil au Gabon ». Contrairement en France où l'on trouve des données d'archives sous forme textes datant de plusieurs décennies voire des siècles, au Gabon, ce type de documents est extrêmement difficile à obtenir surtout en ce qui concerne les problématiques liées à l'évolution de l'environnement. Dans ce travail, nous nous sommes basés sur des documents cartographiques (carte topographique de 1961 au 1 : 200 000), des photographies aériennes couvrant les périodes de 1955/57, 1960/62, 1982/83 et 1985, et des images satellitaires de 1990 à 2003.

La côte de Port-Gentil, qui s'étire sur 50 km environ, entre la pointe du Cap Lopez au nord et l'embouchure du fleuve Ogooué (le plus grand fleuve du Gabon qui s'étend sur 1200 km de long) à Ozouri au sud, est constituée d'une série de cordons littoraux n'excédant pas 5 m de haut. Plusieurs pipe-lines reliant les champs de pétrole découverts au sud du Port suivent ou traversent ces cordons.

Afin d'appréhender l'évolution du trait de côte entre 1961 à 2003, nous avons utilisé deux approches. La première consiste en une analyse par photo-interprétation des supports photographiques utilisés. La seconde approche est une étude diachronique à partir de la carte topographique et des images satellites.

Il en résulte, de 1961 à 2003, une nette différenciation entre :

- deux secteurs à forte érosion avec un recul maximal d'environ 900 m soit un recul moyen de 22 m/an dans l'extrême sud à Ozouri et de 700 m soit 16 m/an dans l'extrême nord au niveau du Cap Lopez ;
- un secteur à très faible érosion avec un recul moyen annuel de 1 à 4 m ;
- un secteur à très faible accrétion est observé entre les secteurs érodés, avec une progression annuelle de 4 à 8 m.

Aujourd'hui, cette érosion côtière perturbe et menace les installations touristiques (notamment le Phare du Cap construit en 1911) et pétrolières situées au nord de la Presqu'île Mandji.

L'analyse diachronique montre surtout la dynamique d'une flèche sableuse qui a progressé vers le nord de 9000 m entre 1961 et 2003. Cette progression semble continuer grâce aux courants marins du S.E. Dans le cas d'une élévation du niveau des océans, cette côte pourrait connaître une double situation : d'une part, la flèche sableuse pourrait être menacée de destruction, car elle n'est ni stabilisée par la végétation ni haute. D'autre part, l'intrusion marine va favoriser la remontée de la nappe phréatique sur l'ensemble de la Presqu'île. Un sol constamment humide sera très bénéfique aux plantes de *Melaleuca leucadendron* (plante introduite à Port-Gentil vers la fin du 19^{ème} siècle) qui vont envahir la savane. On doit aussi s'interroger sur les conséquences d'un tel phénomène pour les infrastructures en place, très importantes pour le Gabon.



Les archives et la gestion de sites sous-minés

POULARD Frédéric,
Direction des Risques du Sol et du sous-sol, INERIS

L'une des missions principales de la Direction des Risques du Sol et du sous-sol (DRS) de l'INERIS (Institut National de l'Environnement et des Risques) consiste à évaluer et prévenir les risques naturels et accidentels, immédiats ou différés, liés au comportement du sol et du sous-sol, aux émissions gazeuses et aux eaux souterraines et de surface. La DRS accompagne, notamment, les Pouvoirs Publics dans la problématique de gestion des carrières abandonnées et de l'après-mine.

Ainsi, elle participe à l'identification et à la hiérarchisation des risques d'instabilité des terrains et d'émissions gazeuses, en contribuant à la réalisation des Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) ou Miniers (PPRM). L'objectif de ces études est de définir et de localiser aussi précisément que possible les risques et nuisances susceptibles de perdurer après la fin de l'exploitation du sous-sol.

L'élaboration d'un PPRM ou d'un PPRN-Cavités se scinde généralement en deux phases : une phase informative et une phase d'évaluation des aléas. Au cours de la première phase l'objectif est de collecter et de synthétiser, aussi précisément que possible, l'ensemble des données disponibles sur les exploitations concernées ; la deuxième phase vise quant à elle, à « traduire » ces informations en termes d'aléa et à identifier, dans une optique d'aménagement durable du territoire, les secteurs les plus sensibles au développement de risques.

Les ingénieurs et techniciens de la DRS sont donc confrontés, au cours de ces phases informatives, à l'utilisation systématique et incontournable de données historiques. Les principales caractéristiques des types de données recherchées sont listées ci-après :

- période : elle s'inscrit dans la longue tradition minière française accompagnant le développement de la puissance industrielle française. Elle couvre globalement la période du Néolithique (V^{ème} au III^{ème} millénaire av. J.C.) aux années 2000 (la dernière mine de fer de Lorraine ferme en 1995, l'ultime exploitation d'uranium a fermé ses portes en 2001, l'exploitation aux Potasses d'Alsace a cessé en 2003 et la dernière taille de charbon s'est arrêtée en 2004). C'est toutefois la révolution industrielle (XVII^{ème} – XVIII^{ème} siècles) qui reste la période la plus recherchée, avec l'explosion du charbon, voir le début du XIX^{ème} siècle avec une diversification des matériaux recherchés et exploités (pétrole, manganèse, fluorine, zinc...);

- sources de données : elles sont diverses et variées, Archives Nationales, Archives Départementales, Archives Communales, archives des exploitants, archives militaires, archives de bureaux d'études privés, archives personnelles (milieux associatifs concernés, géologues, chercheurs, mineurs)...

- nature de données : administratives (décret d'institution de concessions minières par exemple), techniques (descriptifs géologiques des gisements, descriptifs des travaux miniers et d'éventuels accidents, Procès Verbaux de visites de mines, récits de mineurs ...) et surtout des données géographiques (plans des travaux miniers, localisations des ouvrages miniers débouchant en surface et autres cavités anthropiques : sapes de guerre, souterrains refuges, stockages ...);

- format des données : papiers (du A4 au A0), films, micro-films et autres photographies, informatiques (documents scannés, digitalisation des plans des travaux miniers ...).

Ces différentes caractéristiques confrontent les équipes de la DRS à de multiples problématiques dont les principales sont :

- l'exhaustivité des documents retrouvés (critères de recherches et mots-clés identifiés) ;
- l'accès et la mise à disposition des documents. La consultation des données historiques, bien qu'elle soit réalisée dans un cadre professionnel, est souvent limitée (nombre) et/ou restrictive (nature des documents et problème de confidentialité). Ces restrictions sont communément rencontrées aux Archives Nationales et Départementales. L'accès aux plans miniers est souvent difficile pour les équipes de la DRS. En raison de leur format, bien souvent A1 ou A0, ils ne peuvent être « manipulés » que sous certaines conditions ;

- l'utilisation de ces données. Certaines informations ne peuvent être utilisées en l'état, elles nécessitent un « traitement ». C'est le cas notamment des données cartographiques qui doivent d'être correctement géoréférencées et parfois « informatisées ». Dans ce domaine, se posent bien souvent des problèmes de compatibilité informatique (différents logiciels ou versions de logiciels peuvent être utilisés) ;

- les différences de fonctionnement des Archives Départementales et Communales d'un endroit à l'autre de la France ;

- la mise en forme, la restitution et éventuellement la publication de ces données qui doivent être transparentes et didactiques vis-à-vis des populations « exposées ».



Bases de données des SDIS, mieux connaître les risques pour une meilleure prévision et prévention

REY Christian,
SDIS 26 – Drôme

L'article 2 de la loi du 3 mai 1996 précise que « Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies et concourent, avec les autres services et professionnels concernés à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence ». Pour mener à bien ces missions les SDIS sont dotés de deux organes essentiels : le C.T.A (Centre de traitement de l'alerte) qui réceptionne l'ensemble des appels émis par les tiers sur les n° 18 et 112. et assure chaque fois que nécessaire l'interconnexion avec le C.R.A. 15 et les services de police ou gendarmerie, et le CODIS (centre opérationnel départemental Incendie et Secours) qui gère les opérations en temps réel. D'autre part chaque S.D.I.S. est représenté à la cellule de gestion de crise de la préfecture aux côtés des autres services.

Signalons également que pour chaque département, la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 a prévu la réalisation par tous les S.D.S.I.S., d'un S.D.A.C.R, schéma départemental d'analyse et de couverture des risques, approuvé par arrêté préfectoral après consultation des différentes instances parmi lesquelles le conseil général. Ce document synthétique, élaboré après état des lieux intégrant les données historiques, donne une vision globale des différents risques auxquels le département est exposé, et propose des solutions optimales en termes de dotation et de répartition des moyens.

Les C.T.A. enregistrent en temps réel les appels des sinistrés ou victimes. Le questionnement téléphonique permet au stationnaire de saisir à l'écran toutes les données indispensables à l'envoi de moyens de secours adaptés : nature des dégâts, adresse, personnes impliquées... Dans la mesure du possible, les opérations sont traitées de manière chronologique. Toutefois, en cas d'opérations multiples ne présentant pas un caractère avéré de gravité, nombreuses caves inondées par exemple, les opérations peuvent être traitées en différé.

Après chaque intervention, même bénigne, les intervenants rédigent un C.R.S.S. compte rendu de sortie de secours, sur lequel figure les renseignements chronologiques, la nature du sinistre, les actions conduites, les moyens engagés ainsi que différents renseignements administratifs tels que les noms des propriétaires ou impliqués. L'ensemble de ces renseignements est codé selon une grille établie par le ministère de l'intérieur.

Après chaque épisode météorologique paroxysmique, un dépouillement méthodique des données recueillies par le C.T.A. et des renseignements figurant sur les C.R.S.S. permettrait de réaliser, à l'échelle d'un département, une cartographie des évènements traités mettant en évidence l'évolution spatio-temporelle ainsi que les effets induits sur les personnes et sur les biens. La compilation des données provenant de l'ensemble des départements soumis à une même alerte contribuerait sans doute à une amélioration de la prévention et de l'information des populations.

Bien que cette mission de prévention soit prévue par la loi, force est de constater que faute de structures adaptées et d'instructions claires et homogènes au niveau national les éléments disponibles ne sont que rarement étudiés. On notera toutefois, que, pour certains évènements particuliers, des retours d'expérience sont établis. Ils mettent davantage l'accent sur la conduite des opérations et les relations inter services que sur l'exploitation statistique des interventions et leur intégration dans les bases de données SIG.

Il paraît donc opportun de réfléchir à une méthode de recueil et d'analyse des données et à l'élaboration d'un protocole permettant leur intégration dans les S.I.G.



La ville de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe : géographie, mémoire et histoire

ROBIN-CLERC Michèle,
Docteur en géographie, architecte urbaniste

Les données historiques m'ont permis de découvrir plusieurs points, quelquefois positifs, sur l'exposition aux risques de la ville de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, classée Ville d'Art et d'Histoire.

Mon travail, qui a comporté une étude de documents anciens très importante, apporte des éléments notables sur le plan scientifique.

Premièrement, la détermination plus fine des zones géologiques de Pointe-à-Pitre : j'ai réalisé, à partir des cartes historiques, de 1764 à 1980, 18 cartes qui montrent le développement urbain de Pointe-à-Pitre, en en retraçant les rues sur des fonds où apparaissent les marécages comblés et les collines calcaires arasées, appelées mornes, sur lesquelles la ville s'est réalisée. Ce travail m'a permis de voir assez finement où se situaient les zones de sols calcaires et les zones de remblais, ce que ne permet plus l'occupation urbaine actuelle.

Le deuxième point que je démontre est que la rade de Pointe-à-Pitre est très faiblement exposée aux tsunamis.

Troisièmement, il m'est apparu que la rade de Pointe-à-Pitre n'est pas exposée à la houle cyclonique : une barrière d'îles et de hauts-fonds la protège comme lors du cyclone de 1928.

Quatrièmement, il semble que Pointe-à-Pitre a une sensibilité réduite à la marée de tempête.

Le cinquième point que mes recherches ont pu établir est qu'il est probable que, dans l'état actuel des connaissances, la magnitude estimée à 8 pour le séisme de 1843 a été surévaluée : en mettant en corrélation une étude très fine des textes historiques, les cartes du développement urbain que j'ai tracées sur les fonds des collines calcaires et des marécages, les données officielles de la sismicité historique et les règles de la conception parasismique, j'ai pu découvrir que la magnitude du tremblement de terre 1843 a été vraisemblablement surestimée par les scientifiques.



Récupération, mise en forme et diffusion d'une base de données SIG municipale : contribution à la gestion des risques en milieu urbain. Le cas du District Métropolitain de Quito (DMQ) - Équateur.

SERRANO Tania,
Master 2 GCRN et Equipe Environnement urbain et risques « PAUD », Équateur
D'ERCOLE Robert,
Directeur de Recherches IRD,
DEMORAES Florent,
Laboratoire EDYTEM, Université de Savoie

Jusqu'à dernièrement, de grandes quantités d'informations produites dans le cadre de programmes de recherche menées à Quito se perdaient en raison d'un manque de rigueur dans l'administration de la base de données géo-référencées de la Mairie de Quito, ou devenaient inutilisables au bout de quelques années en raison de l'absence fréquente de métadonnées. D'autre part, ces données étaient gérées par un très petit nombre de personnes au sein de la Direction Municipale de Planification et restaient très peu connues des différents services municipaux et autres acteurs de la gestion des risques. Dans ce contexte, il s'est avéré qu'une plus grande visibilité des données produites (notamment en collaboration avec l'IRD – Institut de Recherche pour le Développement) était indispensable pour contribuer aux actions de prévention et réduction des risques.

Ainsi, a été mis en place en avril 2006, un projet entre l'IRD, la Direction de Planification de la Mairie de Quito et le groupe équatorien de recherche pour l'environnement et les risques « PAUD ». Le projet poursuivait les objectifs suivants :

1) la réorganisation de la base de données SIG municipale pour ce qui concerne les données qui ont été actualisées ou produites dans le cadre des collaborations successives entre l'IRD et la Municipalité depuis le début des années 90, notamment celles du programme « Système d'information et risques dans le DMQ » (1999-2004);

2) la réalisation et la mise en ligne d'un dictionnaire de la base de données SIG municipale avec des exemples démonstratifs de traitements de données (cartes), et

3) la formation d'instructeurs au logiciel SavGIS (Système d'Information Géographique développé par l'IRD et disponible gratuitement sur www.savgis.org). C'est en effet ce SIG mis au point, notamment à Quito, et spécialement conçu pour les besoins de gestion urbaine, qui a permis de conserver et d'alimenter pendant plus de 15 ans la base de données municipale.



Retour d'expérience sur le recueil des données hydro-climatologiques

SONNET Olivier,
SIEE, GINGER Environnement

Contexte de l'étude réalisée

Le recensement des archives hydrométéorologiques du bassin de la Loire s'est achevé courant 2005 grâce au travail de Denis COEUR. Il a consisté à consulter tous les documents disséminés dans différents services tels que les Archives Nationales, les archives des Ponts et Chaussée, les archives départementales, les archives des services non encore versées aux archives départementales, pour y repérer tous les documents contenant des données hydro-climatologiques du 19^{ème} siècle. Une prestation spécifique aux crues de 1846 et 1866 a alors été confiée au cabinet d'études GINGER Environnement. Cette dernière s'est articulée autour des grandes étapes suivantes :

- Identification des données hydro-climatologiques, d'observations réalisées entre le 1^{er} août 1846 et le 30 novembre 1846 inclus, et entre le 1^{er} juillet 1866 et le 31 octobre 1846 (nos recherches se sont axées sur la pluviométrie, la pression l'hydrométrie) ;
- Numérisation des données dans une base organisée ;
- Analyse des données numérisées afin d'identifier les différences pour une même observation, et ne conserver que la bonne valeur pour obtenir à partir des différents fichiers de saisie un unique fichier de données par site ;
- Réalisations pour chaque événement d'une série de 5 à 10 figures permettant une vision sommaire et synthétique de l'événement.

Le domaine d'étude concernée a été l'intégralité du bassin. Les données ont donc été collectées dans les services suivants :

- Archives Départementales
 - AD Allier (03000, Moulins)
 - AD Cher (18000, Bourges)
 - AD Indre-et-Loire (37000, Tours)
 - AD Haute-Loire (43000, Le Puy-en-Velay)
 - AD Loiret (45000, Orléans)
 - AD Saône-et-Loire (71000, Mâcon)
 - AD Haute-Vienne (87000, Limoges)
- Directions Départementales de l'Équipement du bassin de la Loire
 - DDE Puy de Dôme (63000, Clermont-Ferrand)
- Visite d'autres fonds
 - Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (Marne-la-Vallée)
 - Bibliothèque Municipale d'Orléans (Médiathèque).

Nous proposons de présenter les principaux résultats obtenus à la suite de cette étude.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le déroulement, l'organisation de la phase de collecte :

- Principes de collecte en archives ;
- Types et forme de documents ;
- Format de collecte (numérique et terrain) ;
- Structure d'analyse retenue.

Cette partie de l'exposé aura essentiellement pour vocation d'apporter un retour d'expériences sur une collecte en archives à l'échelle d'un fleuve.

Dans un second temps, nous insisterons sur la plus value de ce type de démarche, et notamment les divers débouchés offerts par la mobilisation des données historiques autant en matière de prévision que de prévention :

- Exploitation des données pluviométriques pour la prévision des crues : méthode des analogues ;
- Utilisation des niveaux de crue extrêmes pour affiner et légiférer le risque : exemple des PPRI.

Enfin, en conclusion il sera mis l'accent sur la nécessité d'accorder des démarches croisées entre les services de l'Etat et les gestionnaires de bassin, afin que l'ensemble des données (par exemple pluviométriques) puisse être mutualisé.



Des archives pour « prédire » le risque : cas du Bassin de la Largue (département du Haut – Rhin, France)

WITH Lauriane

Doctorante en histoire, CRESAT – Université Haut-Alsace

La vallée de la Largue s'est longtemps singularisée sur la scène locale du risque en « bénéficiant » de l'unique PPR du Haut-Rhin. Qui plus est, réalisé et approuvé en un temps record (moins d'un an), dans un département davantage caractérisé par les blocages et les procédures à rallonge. Une situation paradoxale, originale, qui suscite de nombreuses interrogations quant à l'acceptation voire la culture du risque chez les acteurs locaux, au dialogue entre les collectivités territoriales et l'administration, au choix prioritaire de ce bassin versant, à... la réalité du risque !

A l'examen, le contenu de la notice d'information du PPRI, tout comme la cartographie associée, se révèle assez pauvre en ce qui concerne les informations historiques sur les inondations. La facilité de l'acceptation du PPR serait-elle proportionnelle à sa faiblesse ? Si le roi est nu, seul l'historien le sait. L'historien se trouve ainsi face à l'opportunité d'une approche radicalement différente de celle où il est cantonné habituellement, a posteriori, à savoir comprendre les raisons de la prescription du PPR, évaluer la prise en compte des données historiques et étudier le jeu des acteurs responsable d'un déroulement aussi « efficace » de la procédure. Il s'agit donc d'utiliser les compétences de l'historien comme révélateur de la pertinence des politiques locales de prévention des risques dans une démarche qui associe des échelles de temps différentes : temps long pour les inondations, histoire immédiate pour la procédure de PPR.

Ce retour d'expériences sur le déroulement de la procédure réglementaire montre en premier lieu une sous-utilisation des archives en raison de la variété et de la dispersion des sources, voire de leur faiblesse informative. Ces « défauts » des sources peuvent s'expliquer par la sur-représentation de l'aléa inondation et donc, sa banalisation dans les archives, ou par l'absence d'enjeu menacé par les inondations et, donc, de référence dans les archives. Dans ce cas, qu'est ce qui justifie la prescription d'un PPRI pour cette vallée ? L'étude des archives et, surtout la mise en perspective historique des informations sur les inondations éclaire la question de manière inattendue.

Le PPR a été réalisé malgré l'absence d'enjeu (et donc de conflit potentiel entre les acteurs), cependant il aurait pu pleinement se justifier par la fréquence des inondations, si celles-ci n'avaient pas eu un caractère aussi banal et peu destructeur. Et c'est ici que se situe l'autre intérêt de cette démarche : reconstituer la base documentaire permettant de s'approprier le risque (conformément à la loi Bachelot de juillet 2003) et limiter toute démarche future de remise en cause du zonage liée à la croissance de la pression foncière.

Reste à réfléchir sur la mise à disposition des informations aussi bien sur la forme que sur le fond traduisant l'investissement (dans une démarche interdisciplinaire et appliquée) de l'historien en tant que véritable technicien des archives et... producteur d'archives (recherche et fabrication), pour que soit mieux géré le risque futur.